



**DIRECTION INTERMINISTÉRIELLE
DE LA TRANSFORMATION PUBLIQUE**

Communiqué de presse

15/04/2019

8 pistes de solutions co-construites pour la Carte blanche d'Argenteuil

Mercredi 10 avril 2019, 8 pistes de solutions co-construites lors des ateliers menés dans le Lab' depuis janvier ont été présentées à toutes les parties prenantes engagées dans la démarche [Carte Blanche](#) - Administration Territoriale d'Etat, Département, ville d'Argenteuil, associations, opérateurs.

"La richesse de la méthode Carte Blanche, c'est de s'appuyer sur l'expérience des acteurs publics et des usagers pour définir les problématiques et élaborer des solutions", a insisté Thomas Cazenave, délégué interministériel à la transformation publique lors de la présentation des pistes.

Ces 8 pistes découlent [des 3 défis relevés par les acteurs publics et les usagers](#) à savoir : **faire de l'espace public et du service public les premiers ferments du vivre ensemble ; prendre soin des mineurs ; favoriser la cohésion territoriale par l'émergence d'une culture collective.**

Interpellation Educative – L'idée : lorsque l'auteur d'une infraction est identifié, une personne assermentée lui propose soit une contravention, soit un passage devant le Conseil civique, composé d'acteurs reconnus du quartier et dont la vocation est avant tout la prévention de la récidive.

Prise en charge éclair – Pour aider les jeunes en difficultés (6-12 ans), il est proposé de les accompagner de façon individualiser et notamment de leur permettre une prise en charge prioritaire et remboursée, auprès des professionnels de santé, grâce à l'obtention d'un pass.

Tiers-lieu – La création d'un nouveau lieu permettrait à tous les Argenteuillais de renouer avec le patrimoine et l'histoire de leur ville. Ouvert à tous les publics, avec la présence des services publics, ce lieu a pour vocation : d'améliorer l'accès au service public ; de décloisonner les quartiers.

Agent polyvalent urbain – Pour améliorer la présence des services publics dans la ville, il est proposé de créer un nouveau type d'agent : « l'agent polyvalent ». En plus d'apporter une réponse globale à l'utilisateur sur différents sujets et avoir une connaissance de l'offre associative, l'agent polyvalent se situerait sur des lieux de vie du quotidien et des lieux de passage.

Maison de la langue – L'objectif est de faciliter la prise en charge et d'orienter efficacement les personnes ayant des difficultés avec la langue française.

Troc des langues – Toujours pour pallier les difficultés de la maîtrise de la langue française, il est proposé de créer une plateforme permettant de mettre en relation les personnes souhaitant s'améliorer en français et des bénévoles souhaitant partager leurs savoirs en langue française.

La classe hors les murs – Il est proposé aux enseignants de primaires et collèges de faire classe dans des lieux à haut potentiel éducatif et culturel, en dehors du territoire d'Argenteuil, tout en associant les parents d'élèves.

Pour aller au-delà des représentations – Renforcer les relations de confiance entre parents et enseignants en permettant des temps de rencontres et d'échanges, tout au long de l'année. Cette piste concernerait les maternelles et les primaires.

Et après ?

A partir de ces pistes, fin avril, les parties prenantes se positionneront sur les expérimentations à lancer pour réinventer le service public sur le territoire d'Argenteuil.



Pour reconstruire le service public dans les territoires, le Premier ministre a lancé, en décembre 2017, cette démarche totalement innovante : une carte blanche donnée aux agents publics pour transformer les services publics à l'échelle d'un bassin de vie.

Le principe ?

Un cadre juridique adaptable, des moyens humains, techniques et financiers à disposition pour reconstruire de zéro un service public adapté et façonné aux besoins locaux.

Après le bassin de vie de Cahors, c'est la ville d'Argenteuil qui a Carte Blanche.

En savoir plus sur la démarche pilotée par la DITP et les 8 pistes :

<https://www.modernisation.gouv.fr/nos-actions/carte-blanche>



Contact presse : Axelle de Fontgalland

axelle.de-fontgalland@modernisation.gouv.fr ou 01 71 21 10 90